

Pronostic défavorable pour l'éligibilité des étrangers

GRAND CONSEIL • Les députés se prononceront en fin de semaine sur le projet de loi des Verts concernant l'élargissement des droits politiques.



Pour faire pencher la balance, les membres du PDC proposent de se concentrer uniquement sur l'éligibilité communale. KEYSTONE

DELPHINE RIANDE

Le projet de loi constitutionnel des Verts visant à l'extension des droits politiques pour les étrangers risque de passer à la trappe. Le Grand Conseil se prononcera en fin de semaine et sa décision ne laisse que peu de doutes. Balayé en commission, le texte prévoit d'accorder le droit de vote et d'éligibilité aux étrangers vivant dans le canton depuis cinq ans, aux niveaux communal et cantonal. Pour faire pencher la balance, les membres du PDC proposent de se concentrer uniquement sur l'éligibilité communale.

En avril 2005, le peuple acceptait d'octroyer le droit de vote communal aux étrangers habitant le canton depuis huit ans mais refusait le droit d'éligibilité. C'est précisément sur ce point que se propose de revenir l'amendement PDC, en laissant de côté l'élargissement des droits au niveau cantonal.

«C'est un premier pas. Les droits de vote et d'éligibilité vont de pair, nous sommes unanimes là-dessus. Il s'agit de garantir l'éligibilité au niveau communal, car sur le plan cantonal, celle-ci n'a aucune chance de passer», souligne Béatrice Hirsch, députée au Grand Conseil et présidente du PDC, confirmant une information de la Tribune de Genève.

Une initiative en cas de refus?

Dans le cas d'une entrée en matière, les Verts se rallieraient à l'amendement PDC. Et ce bien qu'ils soient peu enclins à «diluer le projet». Mais la majorité est loin d'être gagnée, malgré le soutien précieux de quelques rares élus PLR, dont Murat Julian Alder.

A gauche, on ne se fait pas d'illusions. «L'UDC, le MGG et le PLR ne nous sont pas favorables», explique Sophie Forster

Carbonnier, députée verte et cheffe de groupe. Le calcul est vite fait et les chances d'aboutir à une discussion sont extrêmement restreintes. Un point de vue que confirme le libéral Serge Hiltbold, président de la commission des droits politiques: «Le PLR ne soutiendra pas le projet, malgré quelques petits courants très minoritaires dans le parti.»

Au vu du pronostic peu favorable, les Verts remettront-ils le couvert d'une autre manière? «Après avoir essayé la voie du Grand Conseil, il conviendra de revenir par le biais d'une initiative populaire, poursuit Madame Forster Carbonnier. C'est la seule véritable manière de faire bouger les choses. Les événements de ce week-end ne font que confirmer la nécessité d'intégrer les étrangers au sein des organes politiques cantonaux.» Au tour du monde associatif et de la population de se

réapproprier la question? A l'heure actuelle, les Verts ne se sont pas encore engagés dans ce sens.

«Manque de courage politique»

A gauche comme au CCSI (Centre de Contact Suisses-Immigrés), on déplore le «manque de courage politique» qui a empêché d'intégrer les droits des étrangers dans la nouvelle Constitution. En 2012, après de vifs débats, le projet des Verts avait finalement été rejeté par l'Assemblée constituante, «en vue de favoriser l'acceptation du futur texte de loi», ajoute Pierre Vanek, élu d'Ensemble à gauche. En guise de consolation, plusieurs groupes bourgeois et politiques avaient promis de revenir sur le sujet à travers une initiative populaire. La question est maintenant de savoir, si ce soutien sera au rendez-vous le moment venu. I

La gauche réclame des salaires pour les stagiaires

EMPLOI • Un projet de loi a été déposé afin d'instaurer une politique de contrôle en matière de rémunération des stagiaires

Pour combattre la pratique très en vogue des stages non rémunérés, la gauche genevoise dépose un projet de loi au Grand Conseil, visant à la modification de la loi sur l'inspection et les relations du travail (LIRT). L'objectif est d'instaurer des mesures de contrôle afin de s'assurer que les employeurs fournissent salaires et formations adéquates à leurs stagiaires. Ce projet de loi visant exclusivement les stages extracursus, les formations internes aux programmes d'étude ou liées à l'apprentissage ne sont donc pas concernées.

«Ce projet émane du sentiment commun de frustration éprouvé par les jeunes à la sortie de leurs études, explique Carole Marti, députée socialiste. En dépit de leur compétences, pour intégrer le monde professionnel, ils doivent multiplier les stages, souvent non rémunérés et dont la valeur formative n'est pas toujours assurée.»

Un manque de reconnaissance qui se traduit par l'absence de mesures législatives garantissant un salaire. De ce vide juridique, qui favorise pré-

carité et dumping salarial, les employeurs en font bon usage, soulignent les auteurs du texte. «En engageant des stagiaires, main-d'œuvre qualifiée et très bon marché, les entreprises réalisent une excellente plus-value», poursuit M^{me} Marti.

Sachant que la marge de manœuvre cantonale est faible – le droit du travail étant réglé exhaustivement par le droit fédéral – «il s'agit surtout d'attirer l'attention sur ce problème», souligne la députée. La modification de la loi sur l'inspection et les relations au travail conférerait à l'OCIRT (Office cantonal de l'inspection et des relations du travail) un droit de regard sur les salaires ainsi que sur la qualité de la formation.

A Genève, comme dans le reste de la Suisse, la pratique des stages non rémunérés est courante. La plupart des médias, y compris Le Courrier, y ont recours. Reste que, dans certains secteurs, les abus sont nombreux à avoir été signalés. L'été dernier la presse régionale avait souligné le caractère «esclavagiste» des organisations internationales et des milieux associatifs en matière de stages. DRD

EN BREF

PROJECTION

Bougeotte alternative à Lausanne

Lausanne et Genève, en matière de culture alternative et de vie nocturne, ont parfois été en concurrence. Mais plus souvent en interaction, avec des allers-retours nombreux et fructueux entre publics et protagonistes. Les Cinémas du Grütli projettent ce soir le film *Bouge!* de Fred Hausammann, documentaire récent mais encore inédit à Genève. Il remonte à la source de l'insurrection culturelle du début des années 1980 à Lausanne (le mouvement Lôzane Bouge, le Cabaret Orwell, la Dolce Vita) et met cette effervescence en miroir avec les revendications ultérieures pour une scène rock, portées par l'association «...E La Nave Va», qui obtiendra Le Roman-die. Préoccupations similaires, moyens et état d'esprit bien différents selon les époques. Au terme de la projection, une discussion abordera les analogies avec le cas genevois, à partir du livre sur Post Tenebras Rock (PTR) récemment paru. CO

Ma 11 février, 21h, Cinémas du Grütli, 16 rue du Général-Dufour, www.cinemas-du-grutli.ch

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

Les partisans du projet d'extension se fédèrent

Un cercle de soutien a été créé pour défendre le projet de rénovation et d'agrandissement du Musée d'art et d'histoire. Il réunit près de trois cents membres.

Présidé conjointement par Charlotte de Senarclens et le conseiller national socialiste Manuel Tornare, ce cercle de soutien au «MAH+ Genève» vise à sensibiliser la population à «l'enjeu majeur que représente cette rénovation et cette extension pour Genève». Pour ses partisans, le projet de Jean Nouvel est le seul de qualité réalisable dans des délais rapides.

Le problème des délais est crucial dans ce dossier. En effet, la Fondation Jean-Claude Gandur pour l'art a promis un don de 40 millions à 50 millions de francs pour autant que le premier coup de pioche soit donné avant mars 2018. Or, un recours

de la section genevoise de Patrimoine Suisse contre l'autorisation définitive de construire délivrée en juillet dernier est toujours pendante devant le Tribunal administratif de première instance.

D'autre part, le Conseil municipal de la Ville doit se pencher prochainement sur le budget pour la rénovation et l'agrandissement du MAH qui se monte à 129 millions, dont 85 millions à la charge de la collectivité. Il n'est pas exclu qu'un référendum soit lancé.

Dans ce contexte, le cercle de soutien énumère les raisons de soutenir ce projet, dont l'architecture audacieuse qui lie harmonieusement l'ancien et le moderne. Il rappelle aussi l'impact de ce type de musée aux niveaux culturels et touristiques, à l'instar des expériences de Bilbao ou de Marseille. ATS

Carton jaune pour le low cost

ENVIRONNEMENT • Entre souci de croissance et réduction des émissions carbone, Genève Aéroport et Noé 21 ont débattu lors de l'AG de l'association des riverains de l'aéroport.

MATTEO MAILLARD

Développer ou ne pas développer le trafic aérien? C'était la question clé du débat engagé jeudi par l'Association des riverains de l'aéroport de Genève (ARAG) lors de son assemblée générale. A ma droite, Marc Mounier, chargé de l'environnement et des affaires juridiques à Genève Aéroport, à ma gauche, Jérôme Strobel, représentant de l'association environnementale Noé 21. Au centre, l'arbitre, Mike Gerard, président de l'ARAG, qui, pour détendre l'atmosphère, a sorti de sa besace un sifflet et de vrais cartons jaunes et rouges. «Au cas où le débat déraperait», a-t-il prévenu, soulevant quelques rires.

M. Mounier a d'abord présenté les mesures environnementales prises par l'aéroport, importantes, les coûts de celles-ci s'élevant à plus de 32 millions de francs. «Il ne faut pas oublier que l'aéroport est une manne positive pour la région. Il représente 44 000 emplois et 7,2 milliards de francs en termes de valeur ajoutée, a-t-il tenu à rappeler. Nous devons préserver l'équi-

libre entre une mobilité durable, efficiente pour l'économie, tout en respectant les normes écologiques.»

Défense d'un développement nécessaire et responsable pour M. Mounier, nécessité de juguler le trafic aérien pour M. Strobel. «A Genève, le relais de croissance de l'aéroport depuis le départ de Swissair en 2000 a été le low cost. Mais depuis cette conversion, les émissions de CO2 au départ de Cointrin ont augmenté de 78% en dix ans.»

Un constat qui, selon M. Strobel, remettrait en cause tous les autres efforts énergétiques réalisés parallèlement. «Une personne qui ne toucherait pas sa voiture pendant un an pour ne plus polluer mais qui se déciderait à prendre un seul vol pour Barcelone ruinerait tous ses efforts.» A Genève, sur la même période de dix ans, la consommation d'énergie hors kérosène a, quant à elle, diminué de 2%.

Le low cost est pointé du doigt comme principal responsable de l'augmentation

exponentielle du nombre de vols et des émissions carbone. Selon M. Strobel, si les trajets se font plus nombreux, ils ne se démocratisent pas pour autant. «Je pense que les gens qui voyagent aujourd'hui en low cost sont ceux qui prenaient déjà l'avion avant. Ils ont juste augmenté la fréquence de leurs déplacements.»

Pour M. Mounier, l'aéroport a ses responsabilités concernant l'impact écologique de l'augmentation du trafic aérien, «mais il ne faut pas déresponsabiliser le voyageur. C'est aussi à lui de prendre les mesures nécessaires pour compenser son CO2.»

Dans la salle, un homme s'interroge: «Est-il vrai qu'à l'horizon 2018 l'aéroport devra accueillir 24 millions de passagers?» «Nous devons répondre à la demande en faisant attention à l'impact environnemental», rétorque M. Mounier avant de digresser. En 2012, l'aéroport de Cointrin a accueilli 13,9 millions de passagers. Une augmentation de 73% en dix ans. I